

Communiqué de presse

22 mars, journée mondiale de l'eau :

Sans droit à l'eau agricole des paysans du Sud, il n'y aura pas de sécurité alimentaire !

Paris, le jeudi 21 mars 2013 - Les paysans du Sud dépendent de l'eau pour produire des aliments et assurer la survie des populations. Face au chiffre alarmant de 950 millions de personnes souffrant de la faim dans le monde, Coordination SUD défend le droit à l'eau pour l'agriculture dans les pays du Sud, solution clé au défi de la sécurité alimentaire.

Si l'on veut produire les aliments nécessaires pour nourrir les populations au cours des prochaines décennies, trois conditions sont indispensables : soutenir l'accès à l'eau des paysans pour développer l'agriculture irriguée et l'abreuvement du bétail, renforcer la pêche artisanale et améliorer les pratiques de gestion de l'eau en agriculture pluviale. **En Afrique subsaharienne, doubler les surfaces irriguées permettrait d'augmenter l'offre alimentaire mondiale de 5 à 11% d'ici 2050.** Cela doit se faire avant tout via les agricultures familiales. Mais sur le terrain, *« la compétition pour l'accès à l'eau agricole est de plus en plus forte. De grandes unités de production accaparent de vastes étendues de terres en y développant des systèmes modernes d'irrigation, aux dépens d'une production paysanne qui produit beaucoup plus de valeur ajoutée par hectare lorsqu'elle a accès à l'eau »*, comme le constate Michel Merlet d'Agter.

Non, tous les paysans du monde ne gaspillent pas l'eau ! *« Le modèle agricole dominant, intensif et productiviste est pollueur et gros consommateur en eau, explique Frédéric Apollin d'AVSF, alors que les agricultures paysannes possèdent des savoir-faire traditionnels pour gérer de manière durable, économiser et protéger la ressource sur le long terme. »* L'eau reste aujourd'hui une ressource vitale pour tous les paysans du Sud, premières victimes des conséquences du réchauffement climatique.

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2013, Coordination SUD défend le droit d'accès à l'eau des paysans du Sud pour développer l'agriculture irriguée ou l'abreuvement du bétail, et répondre au défi de la sécurité alimentaire.

« Les paysans produisent déjà plus de la moitié de l'alimentation mondiale, il serait possible de faire mieux avec des moyens raisonnables ! », constate Céline Allaverdian du Gret. Cela passe par des programmes d'appui moins coûteux basés sur les savoir-faire traditionnels de gestion de l'eau pour améliorer la productivité des paysans et assurer un usage économe et efficient de l'eau. Doubler leur production permettrait de nourrir la population mondiale, atténuerait les dégâts environnementaux et enrayerait l'exode rural.

Pour rendre accessible au plus grand nombre sa contribution aux débats sur la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire, Agter, AVSF, le CCFD-Terre solidaire et le Gret, membres de Coordination SUD publient des versions anglaise et espagnole de leur rapport *« Pour une justice sociale de l'eau : garantir l'accès à l'eau aux agricultures familiales du Sud »*, paru en 2012 à l'occasion du Forum mondial de l'eau de Marseille.

Accédez aux versions française, anglaise et espagnole de ce rapport :
<http://www.coordinationsud.org/analyse-et-position/pour-une-justice-sociale-de-leau-agricole/>

En 2013, Coordination SUD contribuera aux débats internationaux sur l'eau pour défendre et montrer l'efficacité économique de l'accès et l'usage de l'eau par des paysans, en préparation de l'année internationale des agricultures familiales en 2014.

Contact presse

Stéphanie Dubois de Prisque, duboisdeprisque@coordinationsud.org
Tél : +33 (0)1 44 72 03 78

***Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement** est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 130 ONG, dont une centaine via six collectifs (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agen, CRID, FORIM, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.*